

VEAU FLASH

Lettre d'information de la
filière veaux de boucherie



Réalisée avec la collaboration d'Interbev Veaux

N°29 - Septembre 2019



SOMMAIRE

Conjoncture	p 3
Bâtiments veaux de boucherie	p 4
Chromamètre	p 5
Veau2+	p 5
Réseau INOSYS	p 6
Projet INNOVEAU	p 8
Monitoring BEA	p 9
DEMATVeaux	p 10
TRAVeaux	p 10
Nénufar	p 11
Formations	p 12

Une nouvelle station à l'horizon 2021

La station expérimentale du Rheu est un outil unique en France en matière d'acquisition de références techniques sur la production de veau de boucherie. Mais elle se doit d'évoluer pour répondre aux nouveaux enjeux de la filière, notamment en matière de pratiques d'élevage et d'attentes sociétales. Sa situation géographique actuelle, la proximité avec les villes de Rennes et du Rheu, interdit tout développement en raison des fortes contraintes environnementales. Idele a donc engagé une réflexion avec ses partenaires sur une délocalisation de la station vers le site de l'actuelle ferme expérimentale viande bovine de Mauron dans le Morbihan. Les professionnels, par la voix d'INTERBEV Veaux, ont validé cette proposition.

La mise en œuvre de ce projet collectif ambitieux et structurant pour l'avenir de la filière veau de boucherie devrait se concrétiser en 2021. Il s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation de la viande issue du troupeau laitier. Il représente à ce titre un très beau challenge pour tous.

Pour aborder ce sujet et bien d'autres encore, nous vous donnons rendez-vous aux traditionnelles portes-ouvertes du Rheu le mercredi 11 septembre 2019 de 9h00 à 13h00. L'après-midi, une conférence sera donnée sur le site du SPACE au Parc des expositions de Rennes à partir de 15h00 (Espace Europe – Salle B) pour évoquer les sujets d'actualité de la production.

En espérant vous retrouver nombreuses et nombreux pour échanger lors de cette journée !

Christophe MARTINEAU
Responsable de la station expérimentale veau de boucherie



Portes Ouvertes - Station Veau de boucherie
Mercredi 11 septembre 2019 de 9h à 13h au Rheu (35)
Quoi de nou'Veau ?



Les études réalisées à la station du Rheu bénéficient du soutien de :



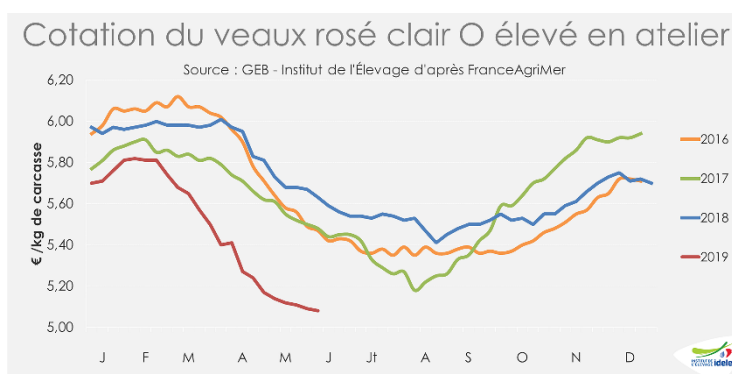
Conjoncture : crise profonde au 1^{er} semestre 2019

La production de veaux s'est maintenue en 2018 (+1% /2017 en têtes) en partie grâce à des importations de veaux finis. Aux Pays-Bas, la production a bondi. Les cours des veaux de boucherie sont sous pression, morne au 2nd semestre 2018, la demande française a décroché début 2019.

2018 : recul de la production française

Le nombre de veaux élevés et abattus en France a baissé de -2% en 2018 à 1,224 millions de têtes et 175 500 téc (tonnes équivalent carcasse). Ce repli de la production engraisée en France s'inscrit dans une tendance de long terme, depuis 2013 les effectifs abattus ont reculé de 7%. Les animaux de race laitière représentent la majorité des veaux abattus en France, mais leur part s'est réduite, passant de 59% en 2014 à 55% en 2018. La part des veaux croisés lait-viande dans les abattages a progressé dans le même temps de 23% à 28%.

La cotation nationale du veau rosé clair O dépassait en 2018 en moyenne annuelle celle de 2017, à 5,70 €/kg carcasse (+0,5% /2017). Ce faible écart cache une évolution importante dans l'année. En 2018, les cours sont restés à des niveaux élevés au 1^{er} semestre à 5,84 €/kg (+2,5% /2017) avec une consommation dynamique en partie liée à l'hiver rigoureux. L'automne particulièrement doux a en revanche découragé les achats des ménages, engendrant une hausse saisonnière tardive et limitée des cotations qui a annulé le relatif maintien du marché durant l'été.



Pays-Bas : production en hausse, export vif en repli

L'année 2018 a été marquée par une forte hausse des abattages aux Pays-Bas : +8% /2017 en têtes et +11% en téc. Cette hausse a deux causes : d'une part le développement réel de la production néerlandaise, et d'autre part, le net repli des exportations de veaux finis pour abattage. En 2018, les Pays-Bas ont exporté 77 000 veaux finis pour abattage, contre 126 000 en 2017. Les veaux non exportés sont venus gonfler les effectifs abattus localement. Ainsi le nombre de veaux sortis des élevages a progressé de « seulement » 4% /2017. Cette progression chez le 1^{er} producteur communautaire se poursuit début 2019. Elle intervient dans un contexte de demande morose et contribue à mettre les marchés sous pression.

1^{er} semestre 2019 : tous les indicateurs au rouge

Début 2019, le marché du veau de boucherie est resté encombré partout en Europe et particulièrement en France où les cotations se sont effondrées du fait d'une consommation très dégradée. La cotation française du veau rosé clair O a atteint 5,48 €/kg en moyenne de janvier à mai 2019, soit un recul de 7% ou 41 centimes par rapport à 2018. Il semblerait que la loi EGAlim ait perturbé les programmes de promotion sur les produits alimentaires pénalisant fortement la consommation de veau.

Le manque de consommation est doublement pénalisant pour la filière. Il provoque des retards de sorties dans les ateliers et un alourdissement contraint de veaux qui vient augmenter la production et alourdir encore le marché. Sur janvier-avril 2019, le poids moyen des veaux engraisés en France atteignait 144 kgéc soit +1% /2018, le mois d'avril représentant un record absolu à 148 kgéc.

En parallèle de cette chute des cotations, on observe une hausse des coûts de production, en 2019. L'IPAMPA aliments d'allaitement pour veaux (Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole) est repassé en début d'année au-dessus de son niveau moyen depuis 2014. Il atteint 102,4 point en avril 2019 contre 95,9 en avril 2018.

Germain MILET et Lina-May RAMONY – Institut de l'Élevage

Bâtiments veaux de boucherie : quels modèles innovants pour demain ?

Comment le parc de bâtiments veaux de boucherie en France peut-il évoluer pour s'adapter à l'ère du numérique, assurer une juste rémunération des éleveurs et préserver voire améliorer l'organisation du travail ? Comment faire converger les systèmes d'élevages de veaux et les attentes sociétales en termes de protection de l'environnement, de bien-être, de santé animale et de qualité des paysages ? Pour répondre à ces questions, plusieurs actions souhaitées et soutenues par INTERBEV Veaux et la CNE (Confédération Nationale de l'Élevage) sont menées par l'Institut de l'Élevage depuis début 2019.

Une enquête nationale sur les bâtiments d'élevage

L'objectif de cette enquête est de dresser un état des lieux de l'âge, de l'état de vétusté et de la cohérence des bâtiments veaux de boucherie en France en 2019. Cet état des lieux doit permettre de connaître les besoins de modernisation des bâtiments et de mieux cibler le plan d'aide qui pourrait être accordé à la filière veaux de boucherie.

Un questionnaire en ligne a été déployé en mai 2019 vers l'ensemble des éleveurs via leur intégrateur ou leur groupement. A l'heure de la rédaction de ce Veau-Flash, environ 500 questionnaires ont été complétés et remis à l'Institut de l'Élevage permettant d'espérer une bonne représentativité de l'échantillon. L'âge et les caractéristiques des bâtiments seront analysés dès cet automne par poste d'investissement. Ces postes concerneront *a minima* l'ossature du bâtiment (sous-bassement, murs, charpente, toiture, isolation...), le bloc technique (salle de préparation, zone de stockage de la paille et des ingrédients secs, zone d'isolement des veaux, bureau, vestiaire, pharmacie...), les équipements d'élevage (parcs, ventilation, matériel de préparation et de distribution des aliments, silos, chaudière, traitement de l'eau...) et les ouvrages annexes (fosses, quai d'embarquement, aire de dépôt des cadavres, abords et accès extérieurs...).

Un travail collectif pour imaginer le bâtiment du futur

Le 16 avril 2019, une cinquantaine de personnes issues de la filière veau de boucherie étaient réunies à Rennes à l'initiative de l'Institut de l'Élevage pour co-concevoir les bâtiments d'élevage de veaux de boucherie de demain. Éleveurs, intégrateurs, fabricants d'aliments, vétérinaires, tanneurs, instituts techniques, GIE, chambres d'agriculture, interprofessions nationale et régionale, laboratoires..., tous ont réfléchi sous forme de groupes de travail pour poser les bases des bâtiments veau du futur et imaginer la façon de les décliner dans la future station de Mauron. En prenant en



compte les enjeux actuels et futurs de la filière (attentes sociétales, santé et bien-être animale, conditions de travail des éleveurs, environnement, économie...), les groupes ont ainsi pu élaborer deux scénarios de bâtiments très différents : un premier scénario d'évolution classique répondant aux attentes actuelles et un second scénario innovant basé sur des solutions décalées qui pourraient préjuger des bâtiments neufs de demain.

La réflexion va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2019. L'objectif est de pouvoir restituer à la profession des recommandations techniques pour les futurs bâtiments.

Christophe MARTINEAU et Didier BASTIEN – Institut de l'Élevage

Chromamètre : 9 abattoirs en cours d'équipement

Dans un contexte d'harmonisation nationale durable, la filière veau de boucherie a souhaité relancer la mise en place de la mesure instrumentale de la couleur des carcasses de veaux en abattoir. Une étude souhaitée et financée par INTERBEV Veaux a été conduite par l'Institut de l'Élevage en 2017 dans différents abattoirs français. La couleur de 6624 carcasses de veaux a été mesurée par le chromamètre Konica Minolta CR-400 et évaluée par 3 pointeurs « Référence », sélectionnés via un test de répétabilité et de reproductibilité parmi un panel de pointeurs professionnels volontaires.



Les performances de prédiction des notes en 5 classes avec les équations développées ont confirmé la capacité du chromamètre CR-400 à reproduire le classement visuel en 5 classes, avec un taux de concordance très satisfaisant (supérieur à 80%). La répartition finale des veaux au sein des classes ne diffère que de 1% en moyenne entre les prédictions et les notes des pointeurs « Référence ».

Les résultats du chromamètre CR-400 pour reproduire le classement couleur en 5 classes ont été validés par INTERBEV Veaux. Son utilisation en abattoir est donc possible, en appliquant des règles d'utilisation strictes. A ce jour, 9 établissements d'abattage, représentant 62% des tonnages abattus, sont en cours d'équipement.



Magdélena CHANTEPERDRIX – Institut de l'Élevage

Veau²⁺ : intérêt de la vaccination des mères contre les maladies respiratoires et digestives des veaux de boucherie

Le projet Veau²⁺ a été réalisé par l'Institut de l'Élevage en partenariat avec INRA-Oniris Ecole Vétérinaire de Nantes, Van Drie France et MSD Santé Animale.

Il permet d'objectiver les performances en engraissement de veaux issus de vaches vaccinées, en fin de gestation, contre les principaux agents de diarrhées et de maladies respiratoires.

Un des résultats marquants de cette étude est le meilleur état sanitaire des veaux au démarrage avec une diminution d'environ 40% des troubles respiratoires. Ces résultats se traduisent par la suite par une réduction des traitements antibiotiques (un traitement de moins en moyenne sur les 45 premiers jours d'engraissement) et une moindre mortalité.

Le dispositif de l'essai, appuyé sur 40 éleveurs laitiers et 10 ateliers de veaux de boucherie volontaires, confirme qu'une relation rapprochée entre ces deux maillons pourrait ouvrir des perspectives pour produire des veaux de meilleure qualité.



Béatrice MOUNAIX
Institut de l'Élevage

Réseau national veaux de boucherie INOSYS : résultats de la campagne 2017-2018

Le réseau national veau de boucherie adossé au dispositif INOSYS est issu de la refonte et de l'extension des anciens dispositifs régionaux : le réseau du GIE élevages de Bretagne et l'observatoire des Chambres d'Agriculture. Après une première publication en 2018, l'équipe des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage a continué le suivi des exploitations sur la campagne 2017-2018 afin de décrire les performances techniques et économiques des ateliers veau de boucherie.

Des résultats issus de 103 exploitations

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le réseau compile les résultats de 103 élevages représentant 37 000 places de veau, soit 5% de la production nationale. Un quart des élevages est spécialisé (pas d'autres productions animales). Au niveau des équipements, le système devenu majoritaire est le parc équipé d'une barre au garrot avec auge PVC pour distribuer le lait et l'aliment solide. Concernant les tailles des ateliers, 15% des élevages ont moins de 200 places, 54% ont entre 200 et 400 places et 30% ont plus de 400 places. Enfin, le nombre de places est en moyenne de 366 places/UMO rémunérée.



Peu de différences sur les résultats techniques par rapport à la campagne précédente ... sauf pour la quantité d'aliments solide en constante progression

Les 214 bilans de lots analysés montrent une durée d'élevage en moyenne de 163 jours pour des veaux arrivant à 54 kg vif et abattus à 146 kg carcasse. La mortalité s'établit à 3,7% en moyenne. Au niveau de l'alimentation, la quantité d'aliment solide progresse de 33 kg et s'établit à 166 kg/veau sorti (184 kg pour les lots Holstein). Le tableau n°1 présente les principales performances techniques par type racial.

Tableau 1 : Principales performances zootechniques et sanitaires

Critères	Holstein		Croisés lourds		Croisés légers	
	Référence 2017-2018	Evolution N-1	Référence 2017-2018	Evolution N-1	Référence 2017-2018	Evolution N-1
Nombre de lots	94	+ 4	41	+ 18	28	- 5
Poids veau nourrisson (kg)	49	+ 2	70	=	54	=
Durée d'engraissement (jours)	166	+ 1	153	+ 2	165	+ 6
Mortalité (%)	4.3	- 0.4	2.1	- 0.2	3.2	- 1.0
Poids de carcasse (kg)	140	+ 3	159	+ 1	149	+ 1
Poids de carcasse par jour d'engraissement (g/jour)	842	+ 15	1035	- 6	906	- 31
Consommation de lait (kg/veau)	287	- 5	288	+ 1	290	- 7
Consommation aliment solide (kg/veau)	184	+ 23	93	+ 15	143	+ 58
Part de paille dans la ration solide (%)	4.9	- 1.0	4.5	- 0.7	6.1	+ 1.7

Du point de vue économique

La prestation moyenne 2017-début 2018 s'établit à 118 €/veau sorti (214 lots) : 120 € en Holstein, 110 € en croisés lourds et 120 € en croisés légers.

Cependant, quand on ramène la prestation par jour d'engraissement (variable entre type racial), il n'y a plus de différence. On arrive à 0,72 € de prestation par jour. Avec une durée d'élevage de 166 jours et un vide sanitaire de 32 jours, la rotation est de 1,84 bandes/an en Holstein. Du fait d'une durée d'élevage plus courte, la rotation est de 1,94 en croisés lourds.

Le tableau 2 présente les repères pour les principaux postes de charges des éleveurs d'après l'analyse de leurs comptabilités 2017 (liste non exhaustive).

Tableau 2 : Principales charges (non exhaustives) d'un éleveur veau de boucherie

Critère	Moyenne
Charges partielles de l'atelier (€/place)	
Gaz	11.80
Fioul	17.20
Electricité bâtiment	10.30
Eau du réseau	8.50
Lavage par tiers	7.80
Epanchage par tiers	7.80
Quantité (unité/place)	
Gaz (kg)	17.8
Fioul (litres)	26.6
Electricité (kWh)	71.0
Eau (m3)	5.4

L'énergie (production eau chaude + électricité) reste un poste important de charge pour un éleveur intégré avec un coût de 22 €/place. La quantité de gaz utilisée pour chauffer l'eau de la buvée est en moyenne de 18 kg par place. Avec un prix du gaz proche de 660 €/T en 2017, le coût moyen du gaz consommé s'établit à 12 €/place. A cela s'ajoute le coût de l'électricité, qui est en moyenne de 10 €/place. Alors, face à ce poste principal, comment faire pour diminuer son coût ?

Des équipements plus performants du point de vue énergétique peuvent être mis en place dans les élevages : chaudière, réserve d'eau chaude, ventilateurs économes. A titre d'exemple, les résultats d'un élevage du réseau qui est équipé d'une chaudière couplée à un ballon d'accumulation très bien isolé, de néons LED pour l'éclairage et de ventilateurs économes sont éloquentes : le coût de l'énergie de cet élevage est de seulement 14 €/place, soit 36% de moins que la référence, correspondant à une économie de 3 200 € pour un atelier de 400 places.

Autre poste de charge à analyser : le lavage par un tiers. En Bretagne, on assiste à une augmentation du coût du lavage par un tiers, qui se situe, en 2017-2018, à 5,5 €/case lavée et surtout à la difficulté de trouver une entreprise de lavage.

Pour retrouver les repères sur les autres postes de charges, consultez la plaquette du réseau Inosys veau de boucherie (campagne 2017-2018) disponible sur les sites de la Chambre d'Agriculture (Rubrique Elevage/Veaux de Boucherie/Références technico-économiques) et de l'Institut de l'Elevage.

Le suivi des élevages pour la campagne 2018-2019 se poursuit. Quelques éléments se font sentir : hausse du prix du gaz liée à la mise en place de la TICPE en avril 2018 et moins de lots sortis en 2018 du fait de l'allongement de la durée d'élevage ou de la durée du vide sanitaire.

Aurélien PAROIS, Camille SERVANS, Elodie PEYRAT,
Jean-Christophe LABARTHE et François GAUDIN – Chambres d'Agriculture

Christophe MARTINEAU, Guillaume MATTHIEU et Lina-May RAMONY – Institut de l'Elevage



Projet INNOVEAU : en voie de finalisation

Le projet d'innovation industriel INNOVEAU, qui a débuté en juin 2015, a pour objectif d'étudier des stratégies alimentaires innovantes en production de veaux de boucherie, et plus précisément sur les veaux croisés race laitière x race à viande.

Ce projet rassemble à la fois des acteurs de la recherche fondamentale (INRA), de la recherche appliquée (Idele), du commerce des aliments (SOFIVO et LE GOUESSANT) et des animaux (SVA Jean Rozé), ce qui permet de répondre pleinement à la problématique posée par ces 3 industriels bretons.

Il vise à étudier de manière assez précise les conduites de veaux croisés à travers l'établissement de leurs besoins, la comparaison de différents plans d'alimentation et leur impact sur la qualité des carcasses et des viandes produites. Ces conduites innovantes ont pour objectifs de viser d'une part une diminution significative des coûts alimentaires et d'autre part le maintien de la qualité du produit. Les pratiques testées ne sont pas à ce jour utilisées en France en élevage de veaux de boucherie croisés et ont été identifiées comme répondant à des enjeux d'avenir pour la région Bretagne.

Le projet permet d'apporter des réponses concrètes sur les besoins nutritionnels des veaux, les coûts alimentaires des nouvelles conduites, les performances zootechniques et sanitaires des animaux et les qualités des carcasses et viandes produites.

Il est aujourd'hui en cours de finalisation : les essais zootechniques ainsi que les analyses des qualités des viandes sont terminés et les résultats ont été restitués aux acteurs concernés.

Didier BASTIEN – Institut de l'Élevage



Monitoring BEA : mise en place d'un outil d'audit du Bien-Etre Animal dans les élevages veaux de boucherie

Les filières de production animale sont de plus en plus engagées dans des démarches d'analyse et d'amélioration du bien-être des animaux en élevage. En 2009, un outil de monitoring des élevages de veaux de boucherie a été mis en place à l'échelle européenne à l'occasion du projet européen Welfare Quality®.

Dix ans plus tard, on constate que cet outil n'a pas été déployé dans les élevages en France et que les données issues de ce projet sont en partie obsolètes dû à l'évolution des systèmes de logement et d'alimentation.

INTERBEV Veaux a souhaité reprendre les travaux sur ce sujet afin de doter la filière d'un système de monitoring permettant aux éleveurs de s'engager dans une démarche de progrès du bien-être de leurs veaux au quotidien. Il a missionné l'IDELE et l'ISA Lille afin d'adapter et de tester l'utilisation d'un nouvel outil d'audit du bien-être des veaux, inspiré de Welfare Quality®. Les tests portent en 2019 sur la faisabilité dans tout type d'élevages de veau en France. L'objectif est également de mettre à jour les prévalences pour les différentes mesures incluses dans l'outil afin de pouvoir redéfinir des seuils pour celles qui auraient évolué par rapport aux données collectées entre 2005 et 2007.

54 élevages de veaux de boucherie ont été audités entre mars et juin 2019. Ces élevages constituent un échantillon représentatif de la diversité des systèmes d'élevage en termes de types de logement et d'alimentation, de type racial de veaux et de secteur géographique. Les mesures utilisées issues du protocole Welfare Quality® ont été intégrées à l'outil en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière (éleveurs, intégrateurs, groupements de producteurs, vétérinaires...) sur des critères de faisabilité et de validité des mesures. Une trentaine de mesures ont été sélectionnées et étudiées dans les 54 élevages couvrant les aspects comportementaux (expression des comportements spontanés, test de relation homme-animal), leur santé (signes cliniques, mortalité, niveau d'hémoglobine) et la qualité de leur logement et de leur environnement. Les tests en élevage ont été réalisés uniquement le matin après la buvée. Les résultats, qui sont en cours d'analyse, doivent permettre de proposer à l'ensemble des acteurs de la filière veaux de boucherie un outil utilisable par les techniciens d'élevage comprenant des critères faciles à noter dans un temps limité pour, au final conseiller les éleveurs sur l'amélioration du niveau de bien-être de leurs veaux.



Amélie ROBERT, Hélène LERUSTE, Joop LENSINK – ISA Lille
Christophe MARTINEAU – Institut de l'Élevage



DEMATVeaux : dématérialisation du cahier sanitaire en élevage

En France, les éleveurs sont tenus légalement de remplir un carnet sanitaire consignait tous les traitements administrés à leurs animaux (arrêté du 5 Juin 2000). Une bonne conduite sanitaire des veaux de boucherie réside notamment dans l'individualisation des traitements curatifs administrés en cours d'engraissement. Les éleveurs de veaux de boucherie étant très peu informatisés, c'est autant de lignes à écrire dans leur cahier sanitaire. Ces saisies manuscrites sont donc longues et fastidieuses, les confusions entre animaux sont possibles, en particulier dans des élevages de grandes tailles.

Les objectifs de ce projet sont de réaliser un état des lieux des outils existants en filière veaux de boucherie permettant d'automatiser les saisies des données sanitaires et de rédiger un cahier des charges précis décrivant l'ensemble des fonctionnalités d'un outil commun opérationnel, répondant aux attentes des éleveurs et des opérateurs de la filière. Les résultats de cette étude sont attendus pour fin d'année 2019.



Magdélena CHANTEPERDRIX – Institut de l'Elevage

TRAVEaux : état des lieux et caractérisation des circuits de transport des petits veaux

Dans un contexte où l'opinion publique s'intéresse de plus en plus aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux qu'elle consomme, la réglementation sur le transport d'animaux vivants a beaucoup évolué. Pour les professionnels de la filière veau de boucherie, les problèmes liés au transport sont une préoccupation importante depuis longtemps. C'est pourquoi ils sont demandeurs de recommandations susceptibles d'améliorer cette étape essentielle dans la vie du veau.

Le projet TraVeaux, financé par INTERBEV Veaux, doit permettre dans un premier temps, de caractériser les circuits de transport des veaux nourrissons ainsi que les conditions de transport et les pratiques de manipulation de ces animaux aux différentes étapes du transport. Dans un deuxième temps, après avoir pris connaissance des freins et motivations des opérateurs, et après avoir identifié les facteurs de risque en terme sanitaire et de bien-être pour les veaux au cours des différentes étapes du transport (chargement chez le naisseur, passage en centres de tri, en marché, déchargement chez l'engraisseur, etc.), des pistes d'amélioration leur seront proposées, dans l'objectif de faire évoluer les pratiques vers une meilleure prise en compte du bien-être de ces jeunes animaux. Les résultats de cette étude sont attendus pour l'automne 2019.



Anne AUPIAIS – Institut de l'Elevage

Couverture Nénufar : acquisition de données en cours

Depuis septembre 2018, la station expérimentale du Rheu est équipée d'une couverture Nénufar permettant de capter le biogaz du lisier et de valoriser le méthane pour la production d'eau chaude nécessaire à la réhydratation des aliments d'allaitement en poudre. Pour connaître la production réelle de biogaz, un système d'acquisition de données a été mis en place. Il enregistre en continu quelques paramètres pour suivre le fonctionnement de l'installation. Aujourd'hui, des capteurs fournissent des données quotidiennement. Une sonde de température mesure la température du lisier à l'intérieur de la fosse à raison d'une mesure par heure. On peut ainsi observer l'impact de la température sur la production de biogaz. Un compteur installé sur la pompe de transfert de lisier situé dans la préfosse permet par ailleurs de connaître les quantités et les périodes d'apport de lisier frais dans la fosse Nénufar. Un débitmètre biogaz à ultrasons (non opérationnel à l'heure de la rédaction de ce Veau-Flash) doit permettre de mesurer la quantité de biogaz réellement produite par le système et la quantité de méthane effectivement valorisée pour la production d'eau chaude.

Les premières valeurs montrent un écart de production de -20 à -30% par rapport aux estimations théoriques réalisées avant l'installation du dispositif. Le suivi complet sur au moins un an apportera des éléments d'explications.



François GERVAIS – Institut de l'Élevage



4 au 8 juin 2018 : préparation, tubage, canalisation autour de la fosse



18 juillet 2018 : pose de la bâche Nénufar



4 septembre 2018 : Mise en route

Formation des éleveurs sur l'usage raisonné des antibiotiques et les leviers de réduction des risques d'émergence des maladies infectieuses

Une volonté prioritaire de la filière

Pour répondre aux enjeux de sécurité sanitaire des élevages, un module de formation destiné aux éleveurs de veaux de boucherie est proposé par l'Institut de l'Élevage en collaboration avec la SNGTV et la Chambre d'Agriculture de Bretagne.

Elle a pour objectifs de renforcer les compétences des éleveurs en matière d'antibiorésistance et de réductions des risques d'émergence des maladies infectieuses.



Chaque session de formation, de 12 à 15 éleveurs maximum, s'étale sur deux jours discontinus (soit 12 heures de formation) et repose sur des méthodes pédagogiques actives et participatives pour s'assurer de la bonne implication et mémorisation de la part des participants. La formation est assurée par un trio de formateurs (SNGTV/IDELE/CA) afin de renforcer l'interactivité et de combiner les expériences personnelles et les compétences des intervenants. Les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par les fonds de formation VIVEA.

Très nette satisfaction des éleveurs formés

Entre Septembre 2018 et Juin 2019, 14 sessions de formations ont permis de renforcer les compétences de plus de 180 éleveurs de veaux de boucherie. Apports théoriques, exercices et cas pratiques, méthodes d'animation, rythme de travail, atteinte des objectifs... Le taux de satisfaction des participants s'élève à près de 100%. Les éleveurs soulignent en particulier le dynamisme de la formation et les échanges entre participants.

A l'issue des formations, chaque participant reçoit des supports pratiques pour engager une démarche de progrès technique dans son élevage. Plus de 90% des éleveurs formés estiment une mise en application facile des solutions proposées.



Magdélena CHANTEPERDRIX
Institut de l'Élevage

VEAU FLASH

Contact : Christophe MARTINEAU – christophe.martineau@idele.fr

Site : Institut de l'Élevage – lieu dit Monvoisin – BP 85225 – 35652 Le Rheu CEDEX – Tél. 02 99 14 77 27

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Marrie76 _ FlickrR, Inosys, Agri49

Mise en page : Sarah DAUPHIN

Equipe de rédaction : Anne AUPIAIS, Didier BASTIEN, Magdélena CHANTEPERDRIX, François GERVAIS, Guillaume MATTHIEU, Christophe MARTINEAU, Germain MILET, Béatrice MOUNAIX, Lina-May RAMONY

Avec la collaboration de Marianne ORLIANGES (Interbev Veaux) – François GAUDIN, Jean-Christophe LABARTHE, Aurélie PAROIS, Elodie PEYRAT, Camille SERVANS (Chambres d'Agriculture) - Amélie ROBERT, Hélène LERUSTE, Joop LENSINK (ISA Lille)

Directeur de la rédaction : Martial MARGUET

ISBN : 978-2-7148-0038-1 – Réf. 00 19 401 015 – www.idele.fr

